Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *case de gaulle* de Guy Menga

Sidoine Romaric Moukoukou[1]
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Université Marien NGOUABI, Brazzaville (Congo)
E-mail : srmoukoukou@gmail.com / sidoine.moukoukou@umng.cg

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : La présente étude porte sur *« Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans Case de Gaulle de Guy Menga »*. À partir d'une approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique, notre analyse consiste à montrer comment l'écrivain congolais aborde la question du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial, à l'aide de son style particulier. En effet, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction, parmi lesquelles nous avons, d'une part, les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua ; et d'autre part, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. Ainsi, les particularités repérées dans le roman de cet écrivain congolais nous ont permis de mesurer l'usage fréquent de différentes expressions littéraires employées pour exprimer son imaginaire dans une écriture qui correspond à son aspiration littéraire, langagière, diplomatique et stylistique.

Mots clés : discours, expression, langage diplomatique, mémoire coloniale, protocole, rhétorique gaullienne.

[1] **Comment citer cet article:** Moukoukou S.R., (2026), « Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *case de gaulle* de guy menga », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.85-101

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

Diplomatic language as colonial memory: protocol, Gaullist rhetoric, and counter-discourse in Guy Menga's *Case de Gaulle*

Abstract : This study focuses on *"Diplomatic Language as Colonial Memory : Protocol, Gaullist Rhetoric, and Counter-Discourse in Case de Gaulle by Guy Menga*." Adopting an approach that combines enunciation theory, pragmatics, and stylistics, our analysis demonstrates how the Congolese writer addresses the issue of official diplomatic discourse within the colonial context through his distinctive style. Indeed, Menga employs various literary expressions – integral to diplomatic language as a form of colonial memory – within his fictional work. These include, on the one hand, expressions linked to official proto-diplomatic mechanisms and the Gaullist rhetoric of emancipation – manifested through the pageantry of official visits and media language, the monument as a diplomatic act of commemoration, the conditional-permissive formula, the popular reception of de Gaulle as a messianic figure, and the revolutionary or Pan-African rhetoric associated with de Gaulle and Matsoua. On the other hand, they encompass elements related to diplomatic circumlocution and official colonial (counter)-discourse, such as the politics of broken promises and paternalistic colonial rhetoric, collaborationism and realism, internal critique, negotiation, and popular mediation. Thus, the specific features identified in the Congolese writer's novel allow us to gauge his frequent use of literary expressions to articulate his imaginative vision, creating a style that aligns with his literary, linguistic, diplomatic, and stylistic aspirations.

Keywords : discourse, expression, diplomatic language, colonial memory, protocol, Gaullist rhetoric.

Introduction

Le discours diplomatique officiel dans l'espace colonial occupe une place de choix dans la littérature francophone, en général, et congolaise en particulier ; car plusieurs écrivains l'utilisent dans leurs productions littéraires. Tel est le cas de l'écrivain congolais G. Menga qui s'en sert dans *Case de Gaulle* (1984/2002), un roman singulier dans le paysage de la littérature congolaise dans lequel l'auteur met en scène le personnage de Kibélolo, un douanier brazzavillois profondément dévoué au Général de Gaulle, dont la passion politique finit par conférer au langage de la colonisation le statut d'un mythe personnel. Ce faisant, le roman construit une archive langagière exceptionnelle ; car la parole gaullienne y est collectée, mémorisée, commentée, contestée et réappropriée par des voix populaires africaines, révélant les mécanismes de réception du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial. De nombreux chercheurs et critiques littéraires ont consacré leurs travaux non seulement à l'analyse des textes littéraires de G. Menga sous des aspects thématiques et formels, mais aussi et surtout sur les études postcoloniales, la littérature africaine, la linguistique, la pragmatique et l'analyse du discours. Au nombre des textes critiques de référence, nous citons ceux de J-P. Ntsoulamba (1993), V. H. Bery (2006), J. L. Austin (1962), P. Bourdieu (1982), H. P. Grice (1975), C. Kerbrat-Orecchioni (1994), D. Maingueneau (1991), A. Mbembe (2000), J-P.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Makouta-Mboukou (1970), L. Moudileno (2006), A. Mabanckou (2002) et P. Nora (1984). Dans cette étude, nous tenterons de répondre à la question suivante : Dans quelle mesure G. Menga fait-il usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son roman *Case de Gaulle* ? À cette question, nous proposons les hypothèses ci-après :

- Les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua sont diversement utilisées par G. Menga dans son roman, d'une part ;

- Celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire sont également employées par l'écrivain congolais dans son texte de fiction, d'une part.

Nous allons recourir à l'approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique pour conduire notre réflexion. Ainsi, nous analyserons d'abord l'usage des expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation ; ensuite, nous examinerons celui des expressions relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel dans le roman de l'écrivain congolais.

1. Expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation

Dans son texte de fiction, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique, parmi lesquelles nous avons, celles liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de De Gaulle et Matsoua. En effet, le cérémonial des visites officielles de De Gaulle à Brazzaville, notamment la conférence de Brazzaville en 1944 et la visite d'Etat en 1958, structure l'ensemble de la diégèse comme événement protocolaire total, à travers le stade Éboué comme tribune officielle, le cortège officiel comme mise en ordre de l'espace urbain, le cercle civil comme espace de délibération. Ainsi, le roman en révèle la dimension performative (Austin, 1962), car la scénographie cérémonielle produit une réalité politique. En témoignent les extraits narratifs suivants :

1. Vous venez d'entendre, chers auditeurs, le discours tant attendu, le discours historique que les populations africaines attendaient de ce voyage non moins historique du général de Gaulle. Comme en janvier 1944, lors de la fameuse Conférence africaine (…). Excusez-moi, chers auditeurs, mais il fait très chaud cet après-midi à Brazzaville et

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

particulièrement dans ce Stade Eboué archicomble… personne ne pourra prétendre, ni en Métropole, ni en Afrique, que le chef du gouvernement français n'a pas parlé clairement. Le président Boganda lui a demandé de parler sans équivoque (…). Toute la nuit qui suivit, toute la matinée de ce 24 août 1958, tout l'après-midi, jusqu'à la fin de la réunion du Stade Eboué, la pauvre petite machine avait babillé sans un instant de répit, dans ce qu'il avait lui-même appelé « ces lieux historiques ». (Menga, 2002, p. 1) ;

2. Les enfants des écoles, statues d'ébène drapées de blanc, agitant, comme articulées par des mains invisibles, les petits drapeaux tricolores qu'on leur avait distribués avant de les aligner de chaque côté de la grand-route. (Menga, 2002, p. 31) ;

3. Plus que quatre cents à cinq cents mètres des établissements Kitoko devant lesquels devait passer le cortège officiel pour gagner le cercle civil tout proche où de Gaulle allait ouvrir et installer sa fameuse conférence africaine de Brazzaville. (Menga, 2002, p. 46) ;

4. Mesdames, Messieurs, il fallait n'est-ce pas qu'un monument fût élevé à la mémoire de Savorgnan de Brazza sur cette terre d'Afrique équatoriale. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

5. La route que nous suivons a été longtemps terrible et glacée. Voici que l'aurore lointaine apparaît à l'horizon. D'autres ténèbres viendront à leur tour obscurcir le chemin, parce que cette alternance est la loi du monde. (Menga, 2002, p. 38).

Dans l'exemple (1), tout d'abord l'ouverture du roman est un reportage radiophonique en direct, car la redondance hyperbolique *(« discours tant attendu », « discours historique », « voyage non moins historique »*) relève du registre protocolaire de la couverture médiatique officielle des visites d'État. Ainsi, à travers un acte assertif de légitimation, le commentaire radiophonique institue la visite gaullienne comme événement protocolaire de premier ordre en la connectant à la Conférence de 1944. Ensuite, le stade Eboué étant l'espace protocolaire de la parole officielle gaullienne devant les populations africaines, la précision *« archicomble »* signale la mobilisation populaire comme composante du dispositif cérémoniel. La *demande du Président Boganda (« parler sans équivoque »*) révèle la tension entre le protocole de la visite d'État et l'attente politique concrète des dirigeants africains. Ainsi, à travers cet acte assertif protocolaire, le stade étant comme tribune officielle concentre l'espoir politique des populations colonisées dans un espace cérémoniel contrôlé. Enfin, la formule gaullienne *« ces lieux historiques »* est un acte de sacralisation protocolaire de Brazzaville. En nommant le lieu ainsi, De Gaulle en fait un monument de la mémoire franco-africaine ; car l'accumulation temporelle des expressions *« nuit », « matinée »* et *« après-midi »* souligne la durée de la cérémonie d'État. Ainsi, à travers cet acte déclaratif de sacralisation, la dénomination officielle *« lieux historiques »* transforme l'espace urbain colonial en lieu de mémoire diplomatique. Dans l'exemple (2) par contre, la métaphore *« statues d'ébène drapées de blanc »* transforme les enfants africains en objets décoratifs du cérémoniel colonial. Le participe passé *« articulées par des mains invisibles »* désigne le dispositif colonial qui orchestre les corps indigènes comme accessoires du protocole de la visite officielle. A travers cet acte performatif de mise en

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

scène coloniale, les corps disciplinés des écoliers africains constituent les éléments du protocole visuel de la visite d'État. Dans l'exemple (3), la topographie urbaine de Brazzaville est entièrement réorganisée par la logique protocolaire du cortège officiel, particulièrement à travers les établissements commerciaux, le cercle civil, la grand-rue qui deviennent les éléments d'un parcours cérémoniel. L'expression *« ouvrir et installer »* confère une dimension inaugurationnelle au geste gaullien. A travers cet acte directif de mise en ordre de l'espace, le cortège officiel transforme la ville coloniale en dispositif protocolaire de légitimation. Dans l'exemple (4) par ailleurs, la formule rhétorique du nécessaire (*« il fallait… il fallait »*) est un procédé d'évidence protocolaire, car elle présente comme naturelle et inévitable la commémoration coloniale. L'expression *« installé la France »* naturalise la conquête en acte fondateur de civilisation. A travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument transforme la conquête coloniale en geste culturel mémoriel. Dans l'exemple (5) enfin, le discours gaullien tenu au cercle civil mobilise les métaphores du voyage (*« route », « aurore », « ténèbres », « horizon »*) restent propres au registre protocolaire de la promesse politique ; car la formule sentencieuse *(« cette alternance est la loi du monde »*) est un procédé rhétorique typique du discours d'État qui universalise pour mieux esquiver. Ainsi, à travers cet acte directif d'orientation, la métaphore du chemin transforme le discours protocolaire de la visite officielle en promesse politique à portée eschatologique.

Dans le texte de fiction de G. Menga, les médias officiels constituent également un dispositif de sacralisation de la parole diplomatique. En effet, la radio est le vecteur principal de transmission du discours gaullien dans l'espace domestique africain. Ainsi, les reportages en direct de Radio A. E. F. et de Radiodiffusion française créent un environnement médiatique total qui transforme la visite d'État en événement sacré. La métaphore de *« l'exploit »* de la petite Radio noire révèle par contraste l'infériorité matérielle de la réception coloniale. Les passages narratifs ci-après font justement état de la langue des médias :

6. Depuis trois ans, De Gaulle était dans tous les menus. À midi, de Gaulle à Londres. Il organise, reconstruira. Le soir, De Gaulle à Paris. Il parle, décide, promulgue (…). Vous venez d'entendre, chers auditeurs, le discours tant attendu, le discours historique que les populations africaines attendaient de ce voyage non moins historique. (Menga, 2002, p. 19) ;

7. L'envoyé spécial de la radiodiffusion française et de Radio A.E.F. avaient donné le ton aux époustouflants reportages en direct qui devaient marquer la visite du général de Gaulle. (Menga, 2002, p. 1) ;

8. La petite radio noire réalisa un exploit sans précédent. C'était de véritables prouesses pour cette petite machine dont l'intérieur hébergeait, depuis des lunes et des lunes, une épaisse couche de poussière rouge. (Menga, 2002, p. 9) ;

9. Chers auditeurs, le général de Gaulle va prendre un peu de repos dans la fameuse case qui porte son nom. Nous allons rendre l'antenne au studio en vous donnant rendez-vous au journal parlé de ce soir. (Menga, 2002, p. 9) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

10. Il suffit que sa photo paraisse dans le *Courrier d'Afrique* pour que tes yeux se mettent à la dévorer avec ravissement, envie et adoration. En ce moment-là, tu ne me vois plus, même si je m'arrange pour que tu me voies. (Menga, 2002, p. 18) ;

11. Depuis trois ans, de Gaulle était dans tous les menus. À midi, de Gaulle à Londres. Il organise, reconstruira. Le soir, de Gaulle à Paris. Il parle, décide, promulgue. (Menga, 2002, p. 19).

D'abord dans l'exemple (6), la formule d'ouverture du reportage radiophonique *(« Vous venez d'entendre, chers auditeurs »*) est un acte de clôture protocolaire qui transforme le discours gaullien en un événement médiatique. La redondance *(« discours… historique », « voyage… historique »*) est le style amplifié des médias officiels coloniaux. À travers cet acte assertif de médiatisation protocolaire, le commentaire radiophonique transforme la parole gaullienne en monument discursif en lui conférant le label *« historique »*. Ensuite dans l'exemple (7), la double mention des radios (Radiodiffusion française et Radio A.E.F.) révèle l'architecture du dispositif médiatique colonial, puisque la métropole et la colonie convergent pour diffuser le discours officiel. L'adjectif qualificatif *« époustouflants »* appartient au registre du sublime médiatique. À travers cet acte assertif de mise en valeur institutionnelle, le reportage en direct reste le dispositif médiatique officiel qui transforme la visite d'État en événement total envahissant l'espace domestique africain. Par contre dans l'exemple (8), la personnification de la radio *(« réalisa un exploit »*) élève l'objet technique au rang d'acteur de l'événement diplomatique. L'ironie narrative *(« poussière rouge, vieillesse de l'appareil »*) contraste avec l'emphase des médias officiels, révélant la médiocrité des conditions matérielles de réception du discours colonial. À travers cet acte assertif ironique, la personnification héroïque de la petite radio dégrade avec humour le dispositif médiatique officiel, en soulignant la pauvreté des conditions de réception du discours diplomatique colonial. En outre dans l'exemple (9), la formule de clôture radiophonique *(« rendre l'antenne au studio »*) est un rituel médiatique qui ponctue le discours officiel ; car la mention de la *« fameuse case qui porte son nom »* sacralise l'espace de résidence gaullienne et le transforme en lieu protocolaire médiatisé. À travers cet acte directif de congé médiatique, la formule de clôture radiophonique perpétue le discours officiel dans le temps, en annonçant sa continuation au prochain journal – le flux médiatique comme dispositif de légitimation continue. Par ailleurs dans l'exemple (10), le personnage de Dinamona identifie la photo dans le journal comme vecteur d'une fascination qui efface le réel ; car le *« Courrier d'Afrique »*, presse officielle coloniale, est le dispositif imprimé complémentaire de la radio. Ensemble, ils créent un environnement médiatique total de présence gaullienne dans le foyer africain. À travers cet acte expressif de jalousie, la médiatisation photographique du Général de Gaulle dans la presse coloniale est analysée comme dispositif de séduction discursive qui détourne l'affection domestique au profit du discours officiel. Enfin dans l'exemple (11), l'énumération nominale *(« de Gaulle à Londres », « de Gaulle à Paris »*) mime le style télégraphique des bulletins radiophoniques d'information ; puisque la métaphore culinaire *(« dans tous les menus »*) traduit l'omniprésence médiatique du Général comme ration quotidienne obligatoire de discours officiel. Ainsi, à travers cet acte assertif satirique, la métaphore du menu gaullien quotidien transforme la consommation médiatique du discours officiel en

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

alimentation contrainte, tout en révélant l'aspect totalisant du dispositif médiatique colonial.

Bien plus, le monument est aussi considéré comme un acte diplomatique mémoriel dans le roman de G. Menga. En effet, l'inauguration du monument Savorgnan de Brazza est un acte déclaratif qui transforme la conquête coloniale en héritage culturel partagé. C'est ainsi que la formule *« il fallait… il fallait »* produit un effet de nécessité protocolaire qui naturalise la commémoration coloniale. Les séquences narratives qui suivent illustrent clairement l'usage des expressions protocolaires et cérémoniales dans le cadre diplomatique :

12. Plus que quatre cents à cinq cents mètres des établissements Kitoko devant lesquels devait passer le cortège officiel pour gagner le cercle civil tout proche où de Gaulle allait ouvrir et installer sa fameuse conférence africaine de Brazzaville. (Menga, 2002, p. 46) ;

13. Mesdames, Messieurs, il fallait n'est-ce pas qu'un monument fût élevé à la mémoire de Savorgnan de Brazza sur cette terre d'Afrique équatoriale. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

14. La route que nous suivons a été longtemps terrible et glacée. Voici que l'aurore lointaine apparaît à l'horizon. D'autres ténèbres viendront à leur tour obscurcir le chemin, parce que cette alternance est la loi du monde. (Menga, 2002, p. 38).

Dans l'exemple (12) tout d'abord, la topographie urbaine de Brazzaville est entièrement réorganisée par la logique protocolaire du cortège officiel ; car les établissements commerciaux, le cercle civil, la grand-rue deviennent les éléments d'un parcours cérémoniel. L'expression *« ouvrir et installer »* confère une dimension inaugurationnelle au geste gaullien. À travers cet acte directif de mise en ordre de l'espace, le cortège officiel transforme la ville coloniale en dispositif protocolaire de légitimation. Dans l'exemple (13) ensuite, la formule rhétorique du nécessaire *(« il fallait… il fallait »*) est un procédé d'évidence protocolaire, puisqu'elle présente comme naturelle et inévitable la commémoration coloniale. L'expression *« installé la France »* naturalise la conquête en acte fondateur de civilisation. À travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument transforme la conquête coloniale en geste culturel mémoriel. Dans l'exemple (14) enfin, le discours gaullien tenu au Cercle civil mobilise les métaphores du voyage *(« route », « aurore », « ténèbres », « horizon »*) propres au registre protocolaire de la promesse politique ; car la formule sentencieuse *(« cette alternance est la loi du monde »*) est un procédé rhétorique typique du discours d'État qui universalise pour mieux esquiver. À travers cet acte directif d'orientation, la métaphore du chemin transforme le discours protocolaire de la visite officielle en promesse politique à portée eschatologique.

L'écrivain congolais emploie également dans son récit des expressions littéraires essentielles au langage diplomatique liées à la rhétorique gaullienne de l'émancipation à travers la formule conditionno-permissive qui promet sans accorder. En effet, l'énoncé clé du roman – *« L'indépendance, quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt »* –

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

est une performativité différée ; car elle promet la liberté sans l'accorder, la subordonne à un vouloir individuel plutôt qu'à un droit collectif. Ainsi, Grice (1975) dirait qu'elle viole la maxime de manière en produisant une implicature, puisque l'indépendance est possible mais non souhaitée. En témoigne clairement la séquence narrative qui suit :

15. L'indépendance, quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt. La Métropole ne s'y opposera pas. (…). De Gaulle qui promet la liberté aux Africains. Les Belges n'aiment pas le langage du Général. Je le sais moi, pour avoir souvent entendu parler mon patron qui traite de Gaulle de saboteur de l'œuvre coloniale. (Menga, 2002, p. 1).

Dans cet exemple (15), nous signalons tout d'abord que cette formule conditionno-permissive est l'énoncé diplomatique central du roman ; car elle constitue une performativité différée : elle promet la liberté sans l'accorder, la subordonne à un vouloir individuel *(« quiconque la voudra »)* plutôt qu'à un droit collectif. L'énoncé suspend l'acte illocutoire entre promesse et offre conditionnelle. À travers cet acte directif conditionnel, la formule gaullienne instaure une rhétorique de l'émancipation subordonnée à une initiative africaine qui ne saurait s'exercer librement sous le régime colonial. Dans la même perceptive, nous signalons ensuite que la réception différentielle du discours gaullien – liberté pour les Africains, sabotage pour les Belges – révèle l'ambivalence de la rhétorique gaullienne de l'émancipation ; puisque la formule *« œuvre coloniale »* employée par le patron belge est l'expression non euphémisée de ce que le discours gaullien euphémise. À travers cet acte assertif démystificateur, la confrontation des points de vue belges et africains expose la double lecture du discours gaullien de libération.

Dans son roman, l'écrivain congolais emploie par ailleurs des expressions qui se rapportent à la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi qu'à la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de ce dernier et de Matsoua. En effet, le personnage de Kibélolo intériorise la rhétorique gaullienne jusqu'à la configuration d'une bigamie symbolique (Menga, 2002, p. 22). Ainsi, Bourdieu (1982) dirait que l'habitus colonial a réussi à faire de la déférence politique un capital symbolique personnel ; car le discours gaullien produit une émotion politique qui excède la rationalité du calcul diplomatique. Les passages narratifs suivants font justement état de la déférence codifiée et de la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine dans le récit de G. Menga :

16. Demain, de Gaulle qui est de retour, parlera de nous exclusivement. Cette fois-ci, son message nous concernera dans sa totalité. (Menga, 2002, p. 35) ;

17. Voilà quelles sont les conditions dans lesquelles, je le crois, je l'espère, nous allons tous ensemble former cette communauté franco-africaine qui me paraît indispensable à notre puissance politique commune, à notre développement économique commun. (Menga, 2002, p. 219) ;

18. De Gaulle, l'ami des Africains, son idole, celui par qui arrivait la libération sous toutes ses formes. De Gaulle qu'il considérait comme le défenseur des libertés et de ceux qui en sont privés. (Menga, 2002, p. 15) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

19. Dina, je t'aime bien, mais pas autant que j'aime de Gaulle. Alors, je t'en prie, fais attention quand tu évoques son nom devant moi. Si tu ne veux pas sentir passer ma colère, ne parle plus jamais de lui comme tu viens de le faire. (Menga, 2002, p. 17) ;

20. Ce jour-là aussi, Dinamona acquit une certitude : Kibélolo était bigame. Sa première épouse s'appelait de Gaulle. Avant qu'elle ne vînt occuper la partie de son cœur restée libre. (Menga, 2002, p. 22) ;

21. C'est ainsi qu'il avait accueilli de Gaulle aux cris de *« Vive de Gaulle ! Vive Matsoua ! Vive la France ! »*, jubilant et dansant de joie, accompagnant à travers Brazzaville l'illustre hôte. (Menga, 2002, p. 24) ;

22. Ne recommence plus jamais cela, Dina. Jamais ! On ne se lasse pas de de Gaulle. Et on ne peut pas le remplacer par qui que ce soit, fût-il le Roi des Belges. (Menga, 2002, p. 20) ;

23. Jamais sa femme n'arriverait à comprendre ce que représentait de Gaulle pour un Africain nourri dès son jeune âge au lait de la fierté patriotique et au sel de la liberté. (Menga, 2002, p. 15).

Dans l'exemple (16), l'attente de l'adresse exclusive *(« de nous exclusivement »)* révèle le désir des populations de passer du statut d'auditeurs périphériques à celui de destinataires principaux du discours officiel. C'est une reformulation populaire de l'acte de parole gaullien en acte de reconnaissance identitaire. À travers cet acte directif d'attente, la projection de l'exclusivité du discours gaullien exprime l'aspiration à une reconnaissance diplomatique formelle de la spécificité congolaise. Dans l'exemple (17), les modalisateurs épistémiques (*« je le crois », « je l'espère »*) révèlent l'aspect conditionnel de la promesse diplomatique gaullienne ; car la rhétorique du *« nous »* commun (*« tous ensemble »)* dissimule une asymétrie fondamentale de pouvoir entre la France et ses colonies. De par cet acte commissif modalité, la rhétorique de la communauté franco-africaine est une promesse diplomatique fondée sur l'incertitude épistémique, dissimulant la tutelle sous le vocabulaire du partenariat. Dans l'exemple (18), l'accumulation des syntagmes appositifs (*« l'ami des Africains », « son idole », « celui par qui… »*) construit un lexique de déférence quasi-liturgique ; puisque chaque désignation ajoute une couche de légitimité à la figure gaullienne, créant un code de déférence personnalisé et intériorisé. À travers cet acte expressif de déférence absolue, le lexique de l'admiration populaire pour de Gaulle constitue une forme de langue diplomatique privée qui reproduit dans l'espace domestique les codes de la déférence officielle envers les chefs d'État. Dans l'exemple (19), la hiérarchie affective explicite (*« de Gaulle », « Dina »*) révèle que la déférence envers le chef politique est codifiée au point de supplanter les liens domestiques. La menace (*« sentir passer ma colère »)* sanctionne la violation de la déférence due, transformant l'admiration en interdit discursif. À travers cet acte directif de protection de la déférence, l'interdiction faite à Dinamona de critiquer de Gaulle établit la déférence envers le chef comme une norme comportementale imposée dans l'espace domestique. Dans l'exemple (20), la métaphore de la bigamie constitue une analyse sémiotique de la déférence : elle identifie dans la fascination pour de Gaulle une relation affective qui a tous les attributs du lien conjugal (priorité, jalousie, exclusivité, loyauté). La déférence politique est réinterprétée comme

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

engagement amoureux. À travers cet acte assertif métaphorique, la métaphore de la bigamie démystifie la déférence politique gaullienne en la rabattant sur le registre des relations affectives humaines, en révélant sa structure passionnelle et irrationnelle. Dans l'exemple (21), le syntagme triple (*« Vive de Gaulle / Vive Matsoua / Vive la France »*) révèle la coexistence de trois registres de déférence, à travers le gaullisme, le nationalisme matsouaniste et la francophilie coloniale. Ainsi, la fusion des trois dans une même acclamation populaire révèle l'ambivalence constitutive de la déférence africaine envers le pouvoir colonial. Par cet acte expressif de déférence collective, la triple acclamation fusionne des objets politiques contradictoires (*colonisateur / colonisé / résistant*) dans un même geste de déférence enthousiaste. Dans l'exemple (22), la comparaison avec le Roi des Belges (symbole de la puissance coloniale rivale) établit la déférence gaullienne sur une hiérarchie des pouvoirs blancs : de Gaulle occupe le sommet d'un panthéon colonial africain. L'injonction (*« ne recommence jamais »*) codifie la déférence comme comportement obligatoire. De par cet acte directif de codification de la déférence, la comparaison avec d'autres figures de pouvoir colonial classe de Gaulle au sommet de la hiérarchie des objets de déférence africaine, instituant un code de respect absolu. Dans l'exemple (23), la métaphore alimentaire (*« nourri au lait de la fierté patriotique et au sel de la liberté »*) constitue une généalogie de la déférence : elle est présentée comme une disposition acquise depuis l'enfance, une socialisation politique fondamentale. Le discours gaullien est la nourriture symbolique de la formation identitaire africaine. Ainsi, à travers cet acte assertif de naturalisation de la déférence, la métaphore nourricière présente la déférence envers de Gaulle comme une disposition fondamentale de l'identité africaine postcoloniale, l'inscrivant dans le registre de la transmission culturelle.

Dans son roman, G. Menga fait enfin usage de différentes expressions liées à la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi qu'à la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de De Gaulle et Matsoua, constituant les deux discours de liberté. Ainsi parle-t-on de la greffe nationaliste. En effet, la convergence dans la conscience populaire de De Gaulle et de Matsoua (fondateur de l'Amicale) révèle la logique de *« l'auxiliaire messianique »* ; car la rhétorique gaullienne de l'émancipation est réinterprétée à travers le prisme du nationalisme matsouaniste congolais. Le triangle *« Vive de Gaulle ! Vive Matsoua ! Vive la France ! »* est un acte d'acclamation qui hybride trois registres de légitimité. En témoignent les séquences narratives suivantes :

> 24. Les matswanistes placent au-dessus de toute la patrie, et en deuxième position, les hommes qui, comme de Gaulle, ont su donner à l'amour de la patrie ses lettres de noblesse. (Menga, 2002, p. 21) ;
>
> 25. De tous les Blancs, il est le seul qui, comme disait naguère mon ami Mayassi, ait surmonté tous les préjugés pour nous inviter au festin de la liberté. (Menga, 2002, p. 21) ;
>
> 26. De Gaulle cesse d'être un homme à peau blanche dès lors qu'il parle du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes, à se donner les institutions qu'ils veulent. (Menga, 2002, p. 22).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Dans l'exemple (24), la hiérarchie axiologique (*« patrie », « De Gaulle », « autres »*) révèle la greffe de la rhétorique gaullienne sur le nationalisme messianiste congolais ; car la formule *« lettres de noblesse »* emprunte au registre aristocratique pour conférer une légitimité discursive à la revendication nationale africaine. À travers cet acte assertif de légitimation, le discours gaullien est réapproprié par le nationalisme matsouaniste comme caution de la revendication d'indépendance congolaise. Dans l'exemple (25), la métaphore conviviale (*« festin de la liberté »*) est emblématique de la rhétorique populaire de réception du discours gaullien, puisqu'elle traduit une attente de partage, de réciprocité et de fête. La restriction superlative (*« de tous les Blancs, il est le seul »*) révèle l'exceptionnel dans le discours colonial. À travers cet acte assertif de valorisation, la rhétorique gaullienne est intériorisée et reformulée par le personnage de Kibélolo dans un registre convivial qui en révèle l'efficacité performative sur les populations colonisées. Dans l'exemple (26), l'effacement symbolique de la race *(« cesse d'être un homme à peau blanche »*) par le discours politique est une formule paradigmatique de la réception populaire de la rhétorique universaliste gaullienne. Le sujet africain transcende le cadre racial par l'adhésion au discours des droits. Ainsi, à travers cet acte assertif d'universalisation, la rhétorique gaullienne des droits des peuples produit chez Kibélolo un dépassement discursif de la barrière raciale coloniale. Outre les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, l'écrivain congolais se sert aussi d'autres expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction : celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel.

2. Expressions relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel

Dans son roman, G. Menga emploie également diverses expressions littéraires essentielles au langage diplomatique, parmi lesquelles nous avons, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. En effet, l'analyse de Dinamona (Menga, 2002, p. 17) identifie avec précision la structure de l'esquive gaullienne, en promettant ce qu'on ne donnera pas. Ainsi, les modalisateurs épistémiques (*« je le crois », « je l'espère »*) du discours gaullien au Cercle civil (Menga, 2002, p. 219) révèlent la fragilité de l'engagement diplomatique sur lequel repose la communauté franco-africaine comme nous le montrent clairement ces extraits textuels :

27. Comme tout dieu, votre idole voit les choses d'en haut. Il a le don d'en imposer. Il parle bien. Personne ne peut nier cela. Mais il a aussi le don de vous promettre ce qu'il ne vous donnera pas. (…). Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il agit comme un tyran, ton de Gaulle, mais au risque de te blesser, mon ami, je répète et je le maintiens : en ce qui me concerne, bien qu'il soit à l'origine d'un espoir renaissant, il n'est pas encore à la hauteur du messie que tu imagines. » (Menga, 2002, p. 17) ;

28. Je ne suis pas de l'Amicale et ça, je veux que tu le retiennes une fois pour toutes. Ni de l'Amicale, ni du N'goundzisme. Je suis de ceux qui croient avec beaucoup de réalisme que le Blanc une fois parti de ce pays, ce sera la fin de tout. (Menga, 2002, p. 55).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

Dans l'exemple (27), nous notons premièrement que Dinamona articule le mécanisme de la circum-locution diplomatique gaullienne en vue de promettre sans donner. Ainsi, la métaphore divine (*« comme tout dieu »*) révèle la structure de la déférence religieuse sur laquelle repose l'efficacité performative du discours officiel ; car *« Voir les choses d'en haut »* décrit la position énonciative surplombante du locuteur diplomatique. À travers cet acte assertif démystificateur, Dinamona identifie la structure d'esquive du discours gaullien – promettre sans engagement – comme mécanisme fondamental de la rhétorique coloniale de l'émancipation. Deuxièmement, nous rappelons que la précaution oratoire (*« je n'irai pas jusqu'à dire »*) est elle-même une circum-locution, car elle énonce ce qu'elle prétend ne pas dire. Ainsi, la figure de la litote (*« pas encore à la hauteur du messie »*) permet à Dinamona de critiquer le discours gaullien sans affronter directement son mari. De par cet acte assertif en litote, la circum-locution de Dinamona retourne les outils de l'esquive diplomatique contre le discours gaullien lui-même, démontrant que la politesse discursive peut servir la critique. Dans l'exemple (28), le triple démarquage (*ni l'Amicale, ni le n'goundzisme, ni l'indépendance*) est une circum-locution d'auto-positionnement qui définit une position par ses exclusions plutôt que par son contenu positif. Ainsi, la formule *« avec beaucoup de réalisme »* est une euphémisation du collaborationnisme colonial. À travers cet acte assertif de distanciation, la circumlocution de positionnement par les exclusions est une stratégie discursive de protection face aux risques politiques de l'énonciation coloniale.

Dans son texte narratif, l'écrivain congolais se sert aussi des expressions liées au discours colonial paternaliste, à travers la bienveillance, la nostalgie et la récompense. En effet, la nostalgie pour le gouverneur Renard (Menga, 2002, p. 53) et la métaphore du serveur-diplomate *(« apporter sur un plateau les tirailleurs »*) révèlent le caractère d'échange inégal sur lequel repose le discours colonial d'alliance. Ainsi, la *« reconnaissance »* gaullienne s'échange contre la fourniture de chair à canon. En témoignent ces séquences narratives sur le discours colonial officiel :

29. Les gars de la force publique rôdaient dans les parages. Kibélolo recommença son manège. Aucun résultat. (Menga, 2002, p. 1) ;

30. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

31. C'était au temps du cher et inoubliable gouverneur général Edouard Renard. C'était un homme, un vrai, ce Renard. Et comme il nous aimait, mon gars ! Comme il nous aimait ! (Menga, 2002, p. 53) ;

32. Eboué est un grand ami du général. Ça se comprend, n'est-ce pas ? Le gouverneur noir lui a apporté sur un plateau les tirailleurs de l'Afrique équatoriale française ! Ça mérite bien un peu de reconnaissance. » (Menga, 2002, p. 53) ;

33. En tout cas tu peux remercier de Gaulle, car c'est certainement lui qui a ordonné à notre chef de relâcher tous les prisonniers. Avec la tête et le nom de sale lari matswaniste que tu portes, il t'aurait fallu rester en prison. (Menga, 2002, p. 46) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

34. Les Blancs ont confisqué la parole de Dieu et s'en servent pour nous briser, nous détruire physiquement et moralement, cela n'est écrit nulle part dans la Bible. (Menga, 2002, p. 35).

Dans l'exemple (29), la mention discrète de la *« force publique »* au moment du discours gaullien révèle le dispositif répressif qui encadre la liberté de parole coloniale ; car celle du Général De Gaulle est protégée par une présence policière qui contrôle simultanément la réception populaire du discours. À travers cet acte assertif de contextualisation, la force publique comme arrière-plan du discours gaullien révèle la coexistence du langage de la liberté et de l'instrument de la répression dans le dispositif colonial. Dans l'exemple (30), la formule *« installé la France »* naturalise la conquête coloniale en acte de fondation civilisatrice ; puisque le possessif *« ce grand Français »* attribue à un individu la mise en place d'un dispositif impérial. Ainsi, le monument commémoratif transforme la violence de la colonisation en patrimoine culturel partagé. À travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument colonial recourt à l'euphémisme de la fondation (*« installé »*) pour effacer la réalité de la conquête. Dans l'exemple (31), la déférence nostalgique envers le Gouverneur Général *(« cher* et *inoubliable »*) révèle l'intériorisation du discours colonial paternaliste ; car la répétition exclamative (*« Comme il nous aimait ! »*) est une formule d'affection dont la structure même illustre la déférence du colonisé envers son maître bienveillant. À travers cet acte expressif de nostalgie coloniale, la déférence populaire pour le bon gouverneur est une forme d'intériorisation du discours colonial paternaliste qui légitime rétrospectivement la domination par l'affection. Dans l'exemple (32), la formule *« apporté sur un plateau les tirailleurs »* est une métaphore de servitude volontaire qui révèle le fonctionnement du discours colonial d'alliance ; puisque la reconnaissance diplomatique (l'amitié du Général) s'échange contre la fourniture de chair à canon coloniale. Le ton désinvolte cache la violence de l'échange. À travers cet acte assertif révélateur, la formule cynique du serveur-diplomate expose le mécanisme d'échange inégal sur lequel repose le discours gaullien de reconnaissance des élites coloniales. Dans l'exemple (33), le discours du brigadier construit de Gaulle comme garant de la clémence coloniale : il attribue la libération des prisonniers à l'intercession gaullienne, renforçant la représentation populaire du général comme protecteur bienveillant. L'insulte ethnique *(« sale lari matswaniste »*) révèle le racisme ordinaire qui coexiste avec la rhétorique gaullienne de la fraternité. À travers cet acte assertif de patronage colonial, le discours du brigadier inscrit de Gaulle dans la logique du bon maître qui protège ceux que le mauvais punissait, légitimant ainsi la hiérarchie coloniale. Dans l'exemple (34), le discours de N'Kenko articule une critique du dispositif colonial comme confiscation discursive, à travers le christianisme colonial qui est un langage volé et retourné contre ses destinataires. Ainsi, la formule *« confisquer la parole de Dieu »* désigne un acte de violence linguistique et symbolique. Par cet acte assertif de dénonciation, le contre-discours religieux-nationaliste identifie la colonisation comme violence discursive fondamentale — un détournement de la parole sacrée à des fins de domination.

Dans son roman, G. Menga emploie également des expressions liées au collaborationnisme et au réalisme, à travers la circum-locution de protection. En effet, la triple négation du personnage non nommé (ni l'Amicale, ni le n'goundzisme, ni l'indépendance) est une circum-locution d'auto-positionnement qui définit une posture

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

politique par ses exclusions ; car la formule *« avec beaucoup de réalisme »* est un euphémisme du collaborationnisme colonial, comme l'illustrent les passages narratifs suivants :

35. Personne, je pense, ne pourra prétendre, ni en Métropole, ni en Afrique, que le chef du gouvernement français n'a pas parlé clairement. Le président Boganda lui a demandé de parler sans équivoque. (Menga, 2002, p. 1) ;

36. Les choses ne sont pas aussi simples que nous le croyons. Et puis, il faut dire la vérité, ils ne l'aiment pas. En politique on n'aime pas ceux qui dérangent. Et n'oublie pas qu'il y a toujours cette fichue guerre qui fait que nous passons au second plan. (Menga, 2002, p. 40).

Dans l'exemple (35), la formule du reporter *(« nul ne pourra prétendre qu'il n'a pas parlé clairement »*) est une double négation diplomatique qui certifie la clarté sans en garantir le contenu ; car la mention de Boganda (*« parler sans équivoque »*) introduit discrètement le doute sur la lisibilité réelle du discours gaullien. À travers cet acte assertif d'auto-certification rhétorique, la double négation protège le discours gaullien de l'accusation d'imprécision tout en signalant implicitement le soupçon de cette même imprécision. Dans l'exemple (36) cependant, la formule d'atténuation (*« les choses ne sont pas aussi simples »*) est une esquive rhétorique typique du discours diplomatique prudent : elle différencie sans nommer ; puisque l'euphémisme (*« ils ne l'aiment pas »*) désigne l'adversité politique coloniale sans la qualifier directement. De par cet acte assertif d'atténuation, la circumlocution politique permet de formuler la réalité de la résistance coloniale à Matsoua sans exposer l'énonciateur à la répression.

Dans son récit, G. Menga fait aussi usage des expressions liées au contre-discours, à travers la négociation et la médiation populaire de certains personnages romanesques, dont le personnage de Dinamona considéré comme un contre-énonciateur de par la critique de l'intérieur. En effet, ce personnage incarne le contre-discours critique du langage diplomatique gaullien. Son analyse de la promesse non tenue (Menga, 2002, p. 17) et de la bigamie symbolique (Menga, 2002, p. 22) constitue une démystification féminine de l'efficacité performative du discours officiel. A ce propos, Kerbrat-Orecchioni (1994) dirait qu'elle opère un travail de *« figuration négative »* envers l'obé gaullien du mari. En témoignent ces séquences narratives suivantes sur la négociation et/ou la médiation :

37. Au Cercle ! C'est là-bas que les choses vont vraiment se passer. Ici, on n'a parlé que de Brazza. Là-bas, c'est de nous qu'il s'agira. On dit que de Gaulle va faire des révélations sur l'avenir réel de notre pays. (Menga, 2002, p. 38) ;

38. Les gens pensent que de Gaulle nous annoncera que le futur gouverneur général de ce pays sera André Grénard Matsoua. Personne n'admet là-bas que le fondateur de l'Amicale soit mort. » (Menga, 2002, p. 38) ;

Dans l'exemple (37), le déplacement spatial (stade vers cercle civil) est une négociation symbolique ; car les populations espèrent que le discours de la scène officielle (Stade Eboué) sera suivi d'une parole plus substantielle dans l'espace de délibération (Cercle

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

civil). Ainsi, l'expression verbale *« faire des révélations »* confère au discours diplomatique attendu une dimension prophétique. À travers cet acte directif d'orientation, l'anticipation populaire d'un discours dans l'espace de délibération constitue une demande implicite de négociation directe entre de Gaulle et les représentants africains. Par contre dans l'exemple (38), la projection d'une nomination officielle de Matsoua comme Gouverneur général par De Gaulle est une formulation populaire d'une demande de négociation politique, puisque les populations attendent de la visite officielle gaullienne un acte de médiation entre le pouvoir colonial et le mouvement nationaliste. À travers cet acte directif d'attente politique, la rumeur de la nomination de Matsoua constitue une demande collective de médiation diplomatique gaullienne dans le conflit entre l'administration coloniale et le mouvement nationaliste congolais.

Dans son texte narratif, l'écrivain congolais emploie enfin des expressions liées aux caractéristiques et actes de certains personnages romanesques. En effet, N'Kenko considéré comme un émissaire populaire dans l'art d'interpréter et de transmettre, s'est constitué en interprète informel délégué par sa communauté pour *« saisir les intentions »* de De Gaulle ; car cette fonction de médiation populaire – décoder, commenter, transmettre – constitue une diplomatie endogène qui tente de récupérer au profit de la communauté la signification utile du discours officiel. De même, l'arrestation des amicalistes lors du cortège (Menga, 2002, p. 51) démontre que la négociation directe avec le discours gaullien est structurellement impossible dans le cadre colonial. Ainsi, la demande de ramener Matsoua est physiquement empêchée ; car la barrière policière reproduit à l'échelle locale la logique d'exclusion du protocole diplomatique officiel. Les passages textuels suivants l'illustrent clairement :

39. Je vais les commenter aux gens de chez moi qui m'ont en quelque sorte délégué ici pour assister au déroulement de l'événement et surtout pour tenter de saisir les intentions de cet homme qui se nomme de Gaulle. (Menga, 2002, p. 52) ;

40. J'étais venu pour voir et écouter de Gaulle. Malheureusement, dans la bousculade qui s'est produite au Square Jean-Jaurès à l'arrivée du cortège officiel, la police m'a piqué avec beaucoup d'autres gars et c'est ainsi que j'ai été conduit au commissariat. (Menga, 2002, p. 51) ;

41. Ceux qui ont été arrêtés, sont tous des gars de l'Amicale. Ils voulaient absolument voir de Gaulle et lui dire de leur ramener Matsoua à son prochain voyage à Brazzaville. (Menga, 2002, p. 51).

Dans l'exemple (39) d'abord, N'Kenko s'est constitué en émissaire informel de sa communauté pour *« saisir les intentions »* de De Gaulle. Cette fonction d'interprétation diplomatique populaire (décoder, transmettre, commenter) révèle l'existence d'une médiation indigène parallèle au protocole officiel. À travers cet acte directif de délégation populaire, le rôle de N'Kenko comme émissaire-interprète constitue une forme de diplomatie populaire qui tente de décrypter le discours officiel gaullien pour en extraire une signification utile à la communauté. Dans l'exemple (40) ensuite, l'arrestation lors du cortège révèle la contradiction entre le discours gaullien de liberté et le dispositif répressif colonial qui encadre sa réception. Ainsi, la tentative d'accès au discours officiel

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(*« voir et écouter Gaulle »*) est immédiatement sanctionnée par l'appareil policier ; car la négociation directe est physiquement impossible. À travers cet acte assertif de dénonciation, l'arrestation des militants lors du cortège officiel révèle de la violence structurelle qui empêche la médiation entre les populations colonisées et le discours diplomatique gaullien. Dans l'exemple (41) enfin, la demande des amicalistes (*« lui dire de ramener Matsoua »*) est une tentative de médiation directe, puisqu'ils veulent soumettre une requête diplomatique à de Gaulle lors de la visite officielle. Ainsi, l'ironie tragique réside dans le fait que cette demande de liberté entraîne une arrestation. À travers cet acte directif de pétition diplomatique, la demande des amicalistes illustre la croyance populaire en la possibilité d'une négociation directe avec de Gaulle, et son impossibilité structurelle dans le cadre colonial.

Conclusion

Notre étude a porté sur *« Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans Case de Gaulle de Guy Menga »*. À partir d'une approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique, notre analyse consiste à montrer comment l'écrivain congolais aborde la question du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial, à l'aide de son style particulier. En effet, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction, parmi lesquelles nous avons, d'une part, les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua ; et d'autre part, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. Ainsi, *Case de Gaulle* constitue une archive littéraire du langage diplomatique colonial d'une richesse exceptionnelle. En donnant à entendre les voix populaires africaines qui réceptionnent, intériorisent, reformulent et contestent le discours gaullien de 1944 et 1958, G. Menga construit un dispositif poly-énonciatif où la parole diplomatique officielle se décompose en multiples lectures contradictoires ; car la déférence de Kibélolo, le scepticisme de Dinamona, le mysticisme nationaliste de N'Kenko et le collaborationnisme réaliste du personnage anonyme composent ensemble une cartographie des réceptions possibles du discours colonial de liberté. Dans une perspective comparatiste, ce corpus de G. Menga (2002) dialogue avec ceux d'H. Lopes (1997) – où l'auteur-diplomate opère une déconstruction de l'intérieur – et d'H. Djombo (2002), où le langage diplomatique révèle les tensions entre modernité institutionnelle et résistances traditionnelles. Ces trois corpus réunis offrent une cartographie du langage diplomatique dans le roman africain francophone de la décennie 1990-2002. Ainsi, les particularités repérées dans le roman de cet écrivain congolais nous ont permis de mesurer l'usage fréquent de différentes expressions littéraires employées pour exprimer son imaginaire dans une écriture qui correspond à son aspiration littéraire, langagière, diplomatique et stylistique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bibliographie

Austin J. L., 1962, *How to Do Things with Words,* Oxford, Oxford University Press.

Bery V. H., 2006, *L'enracinement culturel dans l'œuvre de Guy Menga : essai de re-contextualisation*, Paris, Publibook, 289 p. (ISBN 2-7483-3117-6). (Texte remanié d'une thèse de doctorat soutenue en 2004 à Nice).

Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

Djombo H., 2002, *Lumières des temps perdus*, Paris, Présence Africaine – Hémar.

Grice H. P., 1975, "Logic and conversation", in P. Cole & J. Morgan (dir.), *Syntax and Semantics*, vol. 3. New-York : Academic Press, pp. 41-58.

Kerbrat-Orecchioni C., 1994, *Les Interactions verbales*, T. 3., Paris, Armand Colin.

Lopes H., 1997, *Le Lys et le flamboyant*, Paris, Editions du Seuil.

Mabanckou A., 2002, *L'Afrique francophone face au discours postcolonial*, Paris, Présence Africaine.

Maingueneau D., 1991, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.

Makouta-Mboukou J-P., 1970, *Introduction à la littérature noire*, Yaoundé, Editions CLE.

Mbembe A., 2000, *De la postcolonie*, Paris, Karthala.

Menga G., 2002, *Case de Gaulle*, Paris, Karthala, (1ère éd. 1985).

Moudileno Lydie, 2006, *Parades postcoloniales : la fabrication des identités dans le roman congolais : Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi, Henri Lopes, Alain Mabanckou, Daniel Biyaoula,* Paris, Karthala.

Nora P. (dir.), 1984, *Les Lieux de mémoire*, T. 1, Paris, Gallimard.

Ntsoulamba J-P., 1993, *Oralité et écriture romanesque : étude comparative axée sur trois romans congolais : "La Légende de M'Pfoumou Ma Mazono" de Jean Malonga, "La Palabre stérile" de Guy Menga et "Le Pleurer-rire" de Henri Lopes*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*